

Présentation des comptes 2024

Saint-Urbain-Sainte-Marie



Chers paroissiens,

En ce temps après la Pentecôte, nous venons vous présenter les comptes 2024.

Tout d'abord, je tiens à remercier chacun de vous pour votre générosité sans laquelle l'Église ne pourrait pleinement assurer sa mission d'annoncer le Christ.

Pour 2024, le bilan des comptes présente un résultat positif, lié aux économies énergétiques et à la diminution des travaux dans les différents bâtiments. De plus, nous sommes heureux de constater une hausse du denier. Nous remercions chacun pour sa contribution.

Le Conseil paroissial aux affaires économiques, l'Économe paroissiale et moi-même restons très attentifs à la gestion des comptes de notre paroisse ; rappelons que l'Église ne bénéficie pas du bouclier budgétaire énergétique mis en place par l'État.

Comme vous le savez, l'Église ne vit que de dons et le denier constitue sa première source de revenus, 37 % cette année. Donner au denier est certes le devoir de tout catholique, mais c'est aussi et avant tout un geste de reconnaissance et de confiance envers sa paroisse. Pour ceux qui le peuvent, merci de penser à la revalorisation des prélèvements mensuels automatiques.

Le denier est aussi l'occasion de rappeler que tout don porte en lui un sens spirituel fort pour les chrétiens qui reconnaissent qu'ils ont tout reçu de Dieu : « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir », dit saint Paul (Ac 20,35).

Abbé Dedieu, votre Curé

Comment faire un don ?



Par chèque :

En retournant le bulletin de don avec votre chèque à l'ordre de la paroisse Saint-Urbain-Sainte-Marie.



Par prélèvement automatique :

En retournant le bulletin de don par prélèvement.

C'est le plus pratique, le plus durable. Cette solution permet de répartir votre don en plusieurs versements.

Un simple mail ou appel téléphonique à Hélène Crosnier-Leconte (diocèse de Nanterre h.crosnier-leconte@diocese92.fr ou tél 01 41 38 65 51) permet de l'arrêter ou de le réévaluer.



Par Internet :

Don sécurisé sur le site : www.stusmv.fr ou :

<https://stusmv.fr/infos-pratiques/faire-un-don/>

Une autre manière d'aider l'Église : la donation et le legs.

N'hésitez pas à contacter Julie Langlois, responsable legs de l'évêché au 06 70 82 54 64 ou par mail j.langlois@diocese92.fr

Combien donner ?

Il n'y a pas de petit amour, il n'y a pas de petit don... encore moins de don minimum. L'important est de donner,

donner ce que l'on peut, en fonction de ce que l'on a.

Pour le denier de l'Église par exemple, un ordre de grandeur correspond à une ou deux journées de travail ou encore 1 à 2 % du revenu annuel.

Un reçu fiscal vous sera envoyé automatiquement à partir de 10 €.

Si vous êtes imposable, **vous pouvez déduire 66 % du montant de votre don** dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Exemples de dons avec déduction fiscale :	
Vous donnez	Cela vous coûte
150 €	51 €
400 €	136 €
1 000 €	340 €

Le denier, c'est indispensable ! Si l'Église peut tant vous donner, c'est grâce au denier

Le don dans ma paroisse

428 donateurs (3 de plus qu'en 2023) ont versé 204 749 €, soit un don moyen de 478 €.

Le résultat de l'année ressort à + 19 495 € après dotation aux amortissements. Ce résultat positif nous permet d'envisager des travaux que nous avons mis en attente.

Par ailleurs nous remercions les bénévoles compétents qui s'impliquent dans les divers services et travaux (accueil, bricolage, jardinage, nettoyage, comptage des quêtes, fleurs, pliage des bulletins...), ce qui allège sensiblement nos dépenses.

Quels sont les travaux réalisés en 2024 ?

Sainte-Marie des Vallées

- Pose d'une porte coupe-feu et d'une aération (crypte)
- Rénovation des toilettes
- Pose d'une douche à l'étage de la villa Eugène.

Maison paroissiale

- Cuisine rénovée
- Etanchéité du toit-terrasse

Saint-Urbain

- Restauration d'un vitrail

Saint-André Sainte-Hélène

- Installation d'aérothermes
- Installation de rideaux thermiques
- Installation d'une moquette

Quels sont les projets à réaliser en 2025 ?

Sainte-Marie des Vallées

- Travaux d'électricité

Maison paroissiale

- Installation d'un nouveau vidéo-projecteur
- Changement des fenêtres de la salle St Jean-Marie Vianney.

Saint-Urbain

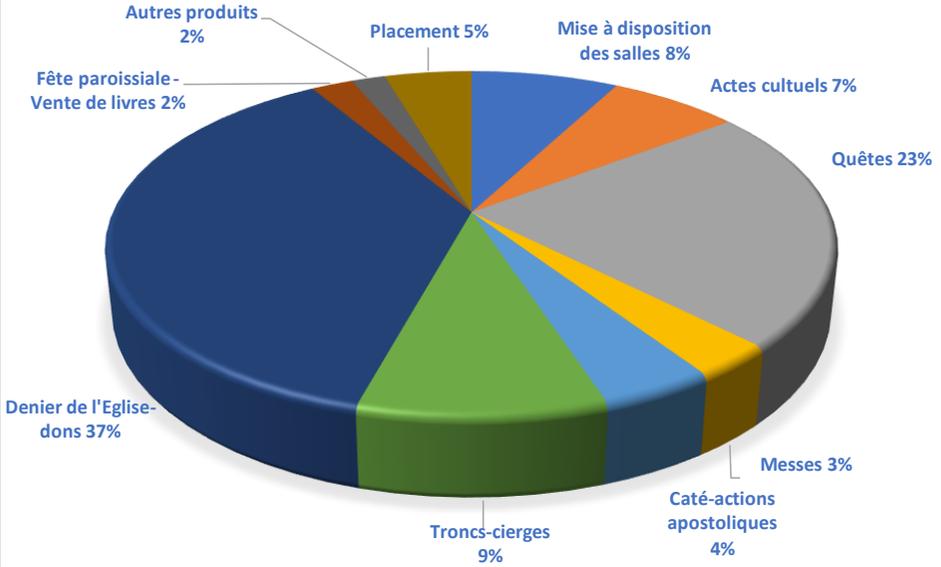
- Restauration d'une station de chemin de Croix

Saint-André Sainte-Hélène

- Rénovation du circuit d'eau.

Bilan 2024

RECETTES : 572 994



DEPENSES : 548 723

